

Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists

Montreal Branch

Association des artistes du cinéma, de la télévision et de la radio du Canada

Succursale de Montréal

Reconnaissance territoriale et déclaration sur l'égalité Décembre 2020

Reconnaissance territoriale

ACTRA Montréal aimerait reconnaitre que nous sommes situés sur des territoires autochtones qui n'ont jamais été cédés.

La nation Kanien'kehá:ka (Gane-yung-ge-HA-ga) est reconnue comme étant la gardienne des terres et des eaux sur lesquels nous nous rassemblons aujourd'hui, qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontres et d'échanges pour de nombreuses Premières Nations, y compris les Kanien'kehá:ka (Gane-ya-ge-HA-ga) de la confédération Haudenosaunee (Hoe- de-ne-show-nay), les Hurons/Wendats (HYEW-ron WEN-dat), Abenaki, and Anishinaabeg (Anish-NA-be). Tiohtià:ke (Tjo-TJA-geh)/Montréal a été le site de la communauté, de la créativité humaine et de la narration depuis des milliers d'années. ACTRA Montréal s'engage à respecter et à honorer cette tradition.

Exemple d'action à partager :

Dans le cadre de nos efforts pour apporter activement des changements, nous encourageons nos membres à examiner les 231 appels à la justice de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées qui s'adressent à tous les Canadiens. Nous aimerions partager deux des actions en ce moment :

15.7 Créez du temps et de l'espace pour des relations basées sur le respect en tant qu'êtres humains, en soutenant et en embrassant les différences avec gentillesse, amour et respect. Renseignez-vous sur les principes autochtones de relation propres à ces nations ou communautés dans votre région et travaillez et mettez-les en pratique dans toutes vos relations avec les peuples autochtones.

15.8 Aider à tenir tous les gouvernements responsables de donner suite aux appels à la justice et de les mettre en œuvre conformément aux principes importants que nous avons énoncés.

Nous vous encourageons également à lire tous les appels à la justice et à consulter la boîte à outils des alliées autochtones qui se trouve dans le clavardage.

https://www.cbc.ca/news/indigenous/mmiwg-inquiry-report-1.5158385#Calls%20for%20Media%20and%20Social%20Influencers

https://www.actramontreal.ca/wp-content/uploads/2020/11/Indigenous-Ally-ToolkitNETWORK.pdf

DÉCLARATION SUR L'ÉGALITÉ

Fondée sur le principe que tous les membres sont égaux, l'ACTRA favorise un environnement qui maintient la solidarité. Nos objectifs sont le respect mutuel, la coopération et la compréhension.

Nous n'accepterons et ne tolérons aucun comportement qui porte atteinte à la dignité ou à l'estime de soi d'une personne ou qui crée un environnement intimidant, hostile ou offensant.

La constitution, les règlements administratifs, les pratiques et les conventions collectives de l'ACTRA reflètent notre engagement envers l'égalité et le respect. Les plaintes de harcèlement et de discrimination sont prises au sérieux par l'ACTRA et doivent être adressées au président ou à leur représentant. Chacune d'elles fera l'objet d'une enquête. Dans le cas où cette enquête confirme que les plaintes étaient fondées, elles entraîneront des mesures de la part du syndicat.

Quelle que soit leur nature, les discours ou les comportements discriminatoires nous blessent et nous divisent.

Les activités de l'ACTRA doivent être des zones exemptes de harcèlement où la dignité et l'égalité de nos membres sont respectées.